

A Bron le 12 août 2025,

DECISION n° 2025-055**Le président de l'Université Gustave Eiffel,**

Vu les articles R 423-1 et suivants du Code de la Recherche,

Vu le décret n° 2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts,

Vu le décret n° 2019-1567 du 30 décembre 2019 portant diverses dispositions relatives aux fonctionnaires des corps de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux et aux instances de dialogue social de l'Université Gustave Eiffel

Vu l'arrêté du 26 mars 2025 autorisant, au titre de l'année 2025, l'ouverture de concours internes d'ingénieur d'études à l'Université Gustave Eiffel,

DECIDE :**Article unique :**

La composition du jury du concours interne d'Ingénieur d'études 2025-CI-IE-01 est fixée ainsi qu'il suit :

Mme Céline ROY-GOUPIL	Présidente	Ingénieure de recherche
Mme Gaëlle VIRICEL	Membre	Attachée d'administration de l'Etat
M. Régis JACQUELIN	Membre	Ingénieur de recherche
M. Renaud-Pierre MARTIN	Membre	Ingénieur des travaux publics de l'Etat
Mme Aline SEGURA	Membre élue	Ingénieure d'études

Le président de l'Université Gustave Eiffel,
Laure MATIGNIER
Directrice générale déléguée adjointe
aux ressources humaines